REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 15 juin 2026

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures

Note S&P: la dégradation de la perspective du canton de Genève est un avertissement clair sur la maîtrise des charges

L'agence Standard & Poor's (S&P) confirme la note de référence à long terme AA+ du canton de Genève, mais révise de "stable" à "négative" la perspective qui lui est associée. Pour la première fois depuis le cycle de relèvements amorcé en 2022, la trajectoire de la notation cantonale prend une tournure défavorable. À travers ce signal, l'agence avertit que la note pourrait être abaissée si le canton ne parvient pas à contenir l'augmentation préoccupante de ses charges. Le Conseil d'Etat fait de la maîtrise des dépenses et de la mise en œuvre des mesures pour les contenir sa priorité absolue.

L'agence Standard & Poor's (S&P) confirme la note de référence à long terme AA+ du canton de Genève. Elle a en revanche révisé la perspective qui lui est associée de "stable" à "négative". Pour la première fois depuis le cycle de relèvements amorcé en 2022, la trajectoire de la notation du canton risque de s'inverser. Sans une maîtrise rapide et durable de l'évolution des charges, prévient S&P, la note du canton pourrait être abaissée dans les deux ans.

Une progression inédite des dépenses

L'agence est notamment préoccupée par la croissance non maîtrisée des dépenses de l'Etat. Elle anticipe que l'épargne brute du canton (capacité à dégager des ressources propres pour investir et se désendetter) tombera sous la barre des 5% des recettes de fonctionnement et ne représentera plus que 3,9% en moyenne entre 2026 et 2028. Le diagnostic repose sur le fait que ce ratio s'élevait encore à 16,5% en 2023 et à 4,1% en 2025.

Plusieurs facteurs expliquent la dynamique observée par S&P, à commencer la forte progression des dépenses sociales, la hausse marquée de la contribution genevoise à la péréquation intercantonale et la montée des dépenses de santé avec l'entrée en vigueur de la réforme EFAS dès 2028. A cela s'ajoute l'incertitude sur les recettes fiscales, estime l'agence de notation, que le conflit au Moyen-Orient rend plus volatiles.

Un avertissement à ne pas sous-estimer

Genève conserve une signature de grande qualité, soutenue par une économie parmi les plus prospères au monde, un cadre institutionnel suisse très favorable et un accès large au marché des capitaux helvétique. Mais la note AA+ situe déjà le canton un cran en dessous

des cantons les mieux notés (Zurich, Vaud, Bâle-Ville, Saint-Gall ou Soleure), qui affichent le AAA.

Pour rappel, une note S&P qui se dégrade a pour conséquence directe de péjorer les conditions d'emprunt du canton. Une telle situation pourrait aussi réduire la capacité de l'Etat à lever des fonds sur les marchés financiers, indispensables pour financer les grands projets durables comme des écoles publiques, des dispositifs de mobilité et des infrastructure de santé.

La mise en œuvre de mesures pour maîtriser les charges sera décisive

S&P relève que le Conseil d'Etat a présenté un ensemble de mesures d'économies d'environ 500 millions de francs à l'horizon 2029 et qu'un groupe de travail indépendant mandaté par le canton a identifié un potentiel d'efficience comparable. L'agence souligne toutefois que l'adoption et la mise en œuvre de ces mesures constituent le test déterminant des prochains mois, qui devra franchir l'épreuve du parlement, des communes et, le cas échéant, du référendum populaire.

Le Conseil d'Etat appelle l'ensemble des acteurs institutionnels à prendre la mesure de cet avertissement. La maîtrise de la croissance des charges est aujourd'hui la priorité absolue pour préserver des finances publiques saines, garantir la capacité d'investissement du canton et protéger la note qui en assure le financement à des conditions plus avantageuses.

- Communiqué de Standard & Poor's du 12 juin 2026

Pour toute information complémentaire aux médias: Mme Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat, par l'intermédiaire de Mme Tatiana Oddo Clerc ou M. Dejan Nikolic, portes-paroles, DF, T. 076 527 73 17 ou T. 079 416 84 10.